

### Le "Village des Créateurs" lyonnais multiplie les initiatives

Entre Salons, expositions, concours, partenariats ou services divers, la pépinière lyonnaise de jeunes marques de mode multiplie les projets.



**LE VILLAGE DES CRÉATEURS, A LYON.**  
Depuis sa création, la pépinière a apporté son appui à 114 jeunes marques, dont 90 sont toujours en activité.  
Serge Mourret / Journal du Textile

**A**vec 114 entreprises soutenues depuis 2001, dont 90 sont toujours en activité et 7 ont été rachetées, le Village des créateurs, pépinière de jeunes marques de mode – financé par le Grand Lyon, la Ville, la Région Rhône-Alpes, la Fédération française du prêt-à-porter féminin et UniteX –, s'enorgueillit d'un taux de pérennisation des entreprises, après deux ans d'activité, de 80%. Plus dynamique que jamais, il multiplie les partenariats, les services et les actions d'accompagnement pour poursuivre dans cette voie, prouvant que Lyon est bien une ville de mode et de création.

«En 2009, année très difficile pour tout le monde, nous n'avons eu à déplorer aucune défaillance chez nos jeunes entrepreneurs. Ce qui démontre que, en jouant la carte de la différenciation et du juste prix, il est encore possible d'exister en France», souligne Isabelle Gleize, directrice du Village des créateurs. Et de citer comme exemple la société *Fst Handwear*, qui «habille la main» avec des gants très fins, très chauds,

aux couleurs et aux graphismes originaux, orientés streetwear, dont la première collection est déjà distribuée dans 200 points de vente.

Pour l'année 2010, les projets ne manquent pas. Parmi ceux-ci figure la participation à la *Biennale du design*, qui se tiendra du 17 novembre au 5 décembre à Saint-Etienne, sur le thème de la «téléportation». Les marques du Village sont invitées à exposer des produits ayant plusieurs fonctionnalités, «par exemple, des vêtements qui peuvent évoluer selon la latitude ou l'activité, passer du chaud au froid, de l'élégant au fonctionnel. C'est l'idée du beau vêtement modulable», remarque Isabelle Gleize. Cette exposition aura pour nom «Garde-robe» et pourra ensuite trouver sa place dans d'autres lieux.

Une autre exposition est prévue à Paris, en octobre, dans un espace qui reste à définir. Celle-ci s'appellera «*Kalidoscope*» et bénéficiera d'une scénographie inspirée par les jeux de lumières, tout en réunissant une vingtaine d'entreprises. Un parcours de créateurs lyonnais ayant des points de vente à Paris et de créateurs parisiens complètera cette exposition.

Le concours «*Talents de mode*», dédié aux nouvelles entreprises, sera, bien entendu, renouvelé pour la quatrième année d'affilée et le lauréat se verra remettre un bail de vingt-trois mois dans un atelier-boutique du Village, dont les douze premiers mois seront gratuits et les suivants financés à hauteur de 50%. Il recevra aussi un chèque de 5.000 € et bénéficiera d'un accompagnement dans le développement

économique de son entreprise. L'édition 2009, dont le jury était présidé par Chantal Thomass, a récompensé Céline Boulud, pour sa marque de vêtements et accessoires pour chien, et Anne-Hélène Mangin, pour ses patrons Couture.

Le Village des Créateurs est aussi, comme toute pépinière d'entreprises, un lieu proposant des services et un accompagnement aux jeunes entreprises. Un centre de ressources, une salle d'exposition, ainsi qu'un site Internet de promotion et de valorisation des marques sont à la disposition des résidents. Les jeunes entreprises sont également suivies par des spécialistes en matière économique, managériale ou commerciale. «Nous allons développer l'accompagnement commercial, qui est primordial pour nos jeunes entreprises. Le site Internet est en refonte, afin de le rendre plus convivial. Il sera également doté d'un lien avec les e-boutiques», précise Isabelle Gleize.

Sur le plan commercial, des partenariats ont été mis en œuvre avec le *Printemps* et les *Galeries Lafayette*. Ainsi, le *Printemps* de Lyon et celui de Toulon accueillent une dizaine de marques dans des corners, mis en place pendant trois semaines. Il en va de même dans le magasin *Galeries Lafayette* du centre commercial de La Part-Dieu, à Lyon, et à la rentrée prochaine dans celui de Bron.

Un partenariat a également été mis en place avec un cabinet juridique sur le thème de la propriété intellectuelle. Les adhérents ont ainsi droit à une formation sur ce délicat dossier et bénéficient d'une demi-heure de rendez-vous gratuit en cas de problème et d'un tarif préférentiel si une action doit être intentée.

Un groupe de travail a aussi été formé, qui a pour objectif de réunir quelques entreprises de différents secteurs (prêt-à-porter féminin, enfant, décoration...) afin qu'elles puissent échanger entre elles et évoquer les tendances. Enfin, une étude est en cours pour monter une «couveuse d'entreprises» d'ici à la fin de l'année. Le nombre d'adhérents progresse d'année en année et cela devrait se poursuivre d'autant plus que «les entreprises n'ont pas envie de partir, car elles sont attachées à la notion de réseau, aux échanges qui en découlent et à la convivialité», conclut Isabelle Gleize. **CATHERINE PAVEN**

### Nice veut se donner un laboratoire de la création

Les anciens abattoirs vont être transformés en établissement culturel.

#### Le Village prend du poids

En 2001, le Village des Créateurs avait débuté avec quatre adhérents. En 2009, il en compte 41 répartis en région Rhône-Alpes et 10 entreprises en résidence. Il accueille également le *Café Cousu*, pour une pause gourmande entre deux emplettes, et le *Tube à Essai*, la boutique des étudiants de l'université de la Mode. Le chiffre d'affaires cumulé est ainsi passé de 250.000 € en 2001 à 2,6 millions d'€ en 2009 pour près de 77 emplois. Le prêt-à-porter féminin reste majoritaire avec 16 entreprises, auxquelles viennent s'ajouter 4 autres, qui travaillent pour l'homme et la femme. Viennent ensuite les bijoux, avec 9 entreprises, et les accessoires (6 entreprises). Avec quatre adhérents chacun, les vêtements pour enfant et la décoration et le design sont aussi représentés. **C.P.**

**N**ICE pourrait devenir un pôle important dans le domaine de la création. Un vaste projet a en effet été officiellement lancé par le maire de Nice et ministre de l'Industrie, Christian Estrosi. Il a pour point de départ les anciens abattoirs frigorifiques, qui occupent un espace de 40.000 m<sup>2</sup> à l'est de la ville. Sophie Duez vient d'intégrer la mairie de Nice afin de présider la mission de réflexion chargée de définir le projet de ce futur établissement culturel. Elle l'a intitulé *Chantier Sang Neuf*, car les anciens abattoirs devraient être un puissant animateur de la vie culturelle niçoise mais aussi un moyen de repenser cette partie de la ville. On y prévoit notamment la création d'une trame verte, l'agrandissement et la modernisation de l'hôpital Pasteur et le développement du campus universitaire de Saint-Jean d'Angely.

Le député-maire et ministre souhaite faire des Abattoirs un lieu de vie autour de la création, avec des recherches, des rencontres mais aussi des structures à même d'éditer et de diffuser les productions,



**CHRISTIAN ESTROSI, MAIRE DE NICE ET MINISTRE DE L'INDUSTRIE.**  
Il souhaite faire des anciens abattoirs de la cité azurienne un lieu de création, de recherche et de rencontres pour le design, la mode ou encore l'architecture. *Jean Ayral / Afp*

qu'il s'agisse de mode, de design, d'architecture ou de tout autre secteur. «Le futur établissement des Abattoirs peut devenir un laboratoire de création, un foyer d'innovation dans le registre de la création contemporaine», explique-t-il.

Des lieux d'exposition et des ateliers d'artistes sont prévus au sein du futur établissement mais aussi des ateliers capables de produire leurs œuvres, objets ou lignes de vêtements. Par ailleurs, en amont, une école de création concernant tous les domaines (architecture, mode, art) pourrait être ouverte sur ce même site. Le cahier des charges sera établi en juin 2010, et un concours d'architectes, lancé en 2011.

Les Abattoirs se situent en droite ligne de la Trame verte, qui, du Palais des expositions jusqu'à la mer, devrait permettre une circulation dans des jardins grâce à la démolition de la gare routière et du parc-aout du Paillon et à la reconstruction du square Leclerc et du jardin Albert-1<sup>er</sup>.

Le chantier devrait ainsi commencer en 2012, pour une ouverture en 2013. **HÉLÈNE HUDELEY**